

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Objet : Lancement d'une consultation pour une cession foncière avec charges pour un équipement public et trois logements sociaux

Date de la convocation : 09.09.2022

Date d'affichage de la convocation : 09.09.2022

Date de publication de la liste des délibérations : **20 SEP. 2022**

Nombre de conseillers	
En exercice	19
Présents	16
Représentés	3
Absents excusés	0
Votants	19

L'an deux mille vingt-deux, le quinze septembre, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni, en mairie, 2 Grande Rue, aux Loges-en-Josas, sous la présidence de Madame Caroline DOUCERAIN, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

MMES Caroline DOUCERAIN - Sarah ANDRÉ - Houria BENSEKHRIA - Lyse-Marie CLISSON - Odile CONROY - Nicole MARCHAIS - Sylvie PERRAUD - Valérie PETITBON - Arlette PEYTOUR - MM Jean-Jacques BRÉTÉCHÉ - Jean-Marie GÉRARD - Franck GUGLIELMAZZI - Paul-Etienne LEGRAIS - Olivier LUCAS - Pierre-Yves PARISELLE - Jean-Côme RIVIÈRE

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

MME Audrey COURTOIS ayant donné pouvoir à MME Houria BENSEKHRIA
M Georges GÉRAULT ayant donné pouvoir à MME Sylvie PERRAUD
M Sébastien MÉRIAUX ayant donné pouvoir à M Franck GUGLIELMAZZI

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS / ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ :

Néant

Lesquels, formant la majorité des membres en exercice, ont pu délibérer.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Madame Sarah ANDRÉ

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2241-1, L.2122-21-1, L.3213-2, L.4221-4, L.5211-37 ;

VU Code général de la propriété des personnes et notamment les articles L.2221-1 et L.3112-4 ;

VU le code des marchés publics et notamment les articles L.2123-1, R.2123-1, R.2123-4 et R.2123-5 ;

VU l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques ;

CONSIDÉRANT que l'objectif de la cession foncière avec charges de ce terrain est la création de logements locatifs sociaux contribuant aux objectifs de mixité sociale et la réalisation d'une crèche collective municipale répondant aux besoins de la population ;

CONSIDÉRANT que le choix du bailleur sera effectué selon les critères de sélection définis dans l'avis d'appel à projets qui sera publié prochainement ;

Entendu l'exposé de Madame le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DECIDE le lancement d'un marché à procédure adaptée (MAPA) pour la cession foncière avec charges d'un terrain du domaine privé de la commune, cadastré AA387 pour une superficie de 726 m², sis 2 rue des Haies, aux Loges-en-Josas ;

DIT que ce marché vise en premier lieu l'acquisition du terrain afin d'y faire réaliser trois logements sociaux ainsi que des locaux permettant d'accueillir une crèche collective municipale. En second lieu, l'opération comprendra l'acquisition par la commune des Loges-en-Josas auprès du titulaire, à travers une Vente en l'Etat de Futur Achèvement (VEFA), des locaux pour la crèche collective et des jardins situés devant et sur le côté ;

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document relatif ladite procédure ;

DIT que, conformément aux dispositions des articles R421-1 à R421-5 du Code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité.

SUFFRAGE EXPRIMÉ	: 19
MAJORITÉ REQUISE	: 10
POUR	: 19
CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 0

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS.

Les Loges-en-Josas, le 20 SEP. 2022

Le Secrétaire de séance,



Sarah ANDRÉ



Le Maire,



Caroline DOUCERAIN

COMMUNE LES LOGES-EN-JOSAS · YVELINES

Délibération n°CM-2022-043 du Conseil municipal du 15.09.2022

**Le Maire certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de cet acte**

Publication de la liste des délibérations :

- Date d'affichage en mairie : 19.09.2022
- Date de publication sur le site internet de la commune : 20.09.2022

Accusé de réception de la télétransmission de l'acte en préfecture des Yvelines

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Lancement d'une consultation pour une cession foncière avec charges pour un équipement public et trois logements sociaux

Date de transmission de l'acte : 21/09/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 21/09/2022

Numéro de l'acte : CM-2022-043 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 078-217803436-20220915-CM-2022-043-DE

Date de décision : 15/09/2022

Acte transmis par : Isabelle JACQUES

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de compétences par thèmes
8.5. Politique de la ville-habitat-logement
